

LE BLÉ—LE PRIX MINIMUM

M. A. B. Douglas (Assiniboia): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de l'Industrie et du Commerce. Comme le congrès sur l'agriculture est maintenant terminé, quand pouvons-nous espérer que le gouvernement décide d'appliquer le prix minimum de \$1.95½ pour le blé?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, j'ai évité de répondre à cette question, car il vaudrait mieux, je pense, évaluer d'abord les dommages, et personne ne sait encore à quel montant ils s'élèveront.

LES PÊCHERIES

LES DISCUSSIONS CANADO-AMÉRICAINES SUR LA ZONE DE 12 MILLES

M. David Anderson (Esquimalt-Saanich): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. J'aimerais savoir si, au cours des entretiens très variés qui ont eu lieu à Washington au début de la semaine, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a informé son homologue des États-Unis de la date à laquelle le gouvernement du Canada donnerait aux États-Unis des cartes marines indiquant clairement la zone de navigation de 12 milles, sur la côte ouest, exclusivement réservée au Canada?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, je n'ai pas pris cet engagement, mais je lui ai dit que, à mon avis, nos deux pays allaient bientôt devoir se pencher sur cette question.

M. Anderson: Une question supplémentaire. J'aimerais savoir si cela va mener prochainement à une réunion à ce sujet entre les hauts fonctionnaires respectifs des gouvernements canadien et américain.

L'hon. M. Sharp: Le cabinet va bientôt discuter de cette question et prendre une décision à cet égard.

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Une question supplémentaire. Le ministre peut-il dire à la Chambre si des entretiens semblables sont actuellement en cours avec le gouvernement français en ce qui concerne notre limite territoriale de 12 milles le long de la côte de l'Atlantique?

L'hon. M. Sharp: Je n'ai pas eu d'entretiens récents avec la France à cet égard, mais il y en a eu depuis pas mal de temps en ce qui concerne toute la question des eaux territoriales, la situation de Saint-Pierre et Miquelon, et ainsi de suite.

[Français]

LES RELATIONS OUVRIÈRES

MONTRÉAL—LE CONFLIT ENTRE LES ARMA-TEURS ET LES DÉBARDEURS

M. Léonel Beaudoin (Richmond): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre du Travail.

Étant donné les problèmes avec lesquels le ministre a été aux prises récemment, relativement au syndicat des employés du port de Montréal, peut-il dire à la Chambre si le différend est réglé ou s'il est sur le point de l'être?

[Traduction]

L'hon. Bryce S. Mackasey (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, la commission de conciliation chargée du problème du port de Montréal se réunit tous les jours et les choses avancent. Nous ne pouvons qu'espérer que d'ici au 31 mars ou au 7 avril une convention collective aura été conclue. Naturellement, quand je dis que les choses avancent c'est une question d'opinion.

L'INDUSTRIE

LA DEVCO—LES PROJETS VISANT LA MINE N° 20

M. Donald MacInnis (Cape Breton-East Richmond): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Forêts et du Développement rural. Par suite de l'inquiétude constante à ce sujet, le ministre est-il en mesure de faire une déclaration sur les projets de la Devco au sujet de la mine de charbon n° 20 dans la région intéressée?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Forêts et du Développement rural): Monsieur l'Orateur, pas pour le moment.

M. MacInnis: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Devant la grande préoccupation de la collectivité intéressée, le ministre pourrait-il s'engager à faire une déclaration à ce sujet aussitôt que possible?

L'hon. M. Marchand: Dès que nous aurons étudié le projet et qu'il sera accepté, je ferai une déclaration à ce sujet.

M. MacInnis: Une autre question supplémentaire, monsieur l'Orateur. C'est une chose pour le ministre d'étudier un projet. Ne sait-il pas que la Devco nourrit certains projets et certaines intentions en ce qui concerne la mine de charbon n° 20? Il s'agit simplement de découvrir ce que cette société a l'intention de faire et de nous en informer.